

CHARTRE DES ATELIERS ARTISTIQUES

PHILOSOPHIE GÉNÉRALE DU PROGRAMME

L'ouverture de la formation fondamentale du Collège universitaire aux arts s'inscrit dans une démarche d'innovation pédagogique, centrée sur l'apprentissage actif des étudiants et la réflexion collective dans l'élaboration de projets artistiques.

Ces ateliers visent à l'étude d'enjeux, d'objets et de concepts abordés en sciences humaines et sociales (le pouvoir, l'histoire, la guerre, l'altérité, etc.), au travers de l'expérience artistique et de la découverte des œuvres d'art, classiques et contemporaines. Ils articulent étroitement l'approche théorique et la sensibilisation à la pratique d'un art.

Les enseignements ont pour objet d'explorer les potentialités d'expression et de représentation des arts dans leurs finalités sociales et politiques. Les étudiants sont ainsi invités à s'engager en tant qu'acteurs d'un projet d'expression personnelle (par exemple : écriture de nouvelles et de poèmes ; interprétation d'un rôle, incarnation d'une parole et construction d'une troupe au théâtre ; réalisation d'un court-métrage de fiction ou documentaire, d'un projet photographique, etc.), dans un espace favorisant l'initiative, la synergie, le dépassement individuel et collectif.

Les arts, multiformes et porteurs de regards originaux sur nos sociétés modernes et leur histoire, offrent l'opportunité de lectures nouvelles de la complexité du réel. Ils s'approprient la " matière " sociale et en proposent une traduction sensible, à l'aide d'outils intellectuels et de techniques propres. La mission des ateliers artistiques consiste précisément à mettre en œuvre cette démarche pédagogique singulière, grâce à des mises en situation concrètes et à partir d'une palette de médias tels que l'écriture, le théâtre, la danse, la musique, le cinéma, la photographie, le numérique, et l'architecture notamment.

AU CROISEMENT DES ARTS ET DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Depuis ses origines, Sciences Po s'attache à délivrer une formation intellectuelle fondamentale dans une perspective pluridisciplinaire, comparatiste et internationale. L'enjeu est de susciter l'ouverture des élèves au monde, d'aiguiser leur regard et leur esprit critique, de stimuler le développement de l'expression, de la créativité et de l'intelligence collective.

Notre institution, en ce sens, s'est toujours intéressée aux arts et à la contribution particulière des artistes aux débats de société. Les arts y prospèrent grâce au dynamisme des associations étudiantes, au Bureau des Arts qui organise notamment " La Journée des Auteurs " et " La Semaine des Arts ", à l'organisation annuelle de manifestations associant artistes et intellectuels dans le cadre de conférences, d'expositions, et aux projets collectifs menés par les élèves.

Dans la continuité du Programme d'expérimentation en Arts politiques créé en 2010 par Bruno Latour, au niveau Master, Sciences Po a inscrit la pratique des arts au cœur de la formation fondamentale de 1er cycle, afin d'approfondir la question de leurs interactions avec les sciences humaines et sociales.

ENJEUX PÉDAGOGIQUES

Les objectifs pédagogiques et les contenus des ateliers artistiques sont définis en adéquation avec notre projet éducatif : développer une curiosité intellectuelle et l'ouverture d'esprit, l'écoute, l'observation, la précision, le goût de la lecture et de la recherche, la culture de l'écrit, une pensée personnelle et critique, l'esprit d'invention, l'expression publique et l'argumentation, l'autonomie, le sens des responsabilités et du collectif.

Ces enseignements invitent à s'interroger sur les arts en tant que moyens d'étude, d'approfondissement et de représentation des enjeux passés et contemporains. Ils cherchent, en outre, à stimuler la sensibilité, les facultés de communication et l'acuité intellectuelle de nos étudiants, lesquels sont encouragés à libérer leur imaginaire, à explorer leurs capacités d'expression écrites, orales, sensorielles, corporelles, la connaissance d'eux-mêmes et de l'autre.

Les ateliers se distinguent par leur forme "pratico-théorique". En effet, la démarche artistique (recherche et réflexion sur l'image, le son, l'espace, le langage, l'écriture, le mouvement, etc.) et le cheminement intellectuel (étude des grandes œuvres et des textes fondamentaux, des auteurs, des concepts ; analyse des enjeux historiques, philosophiques, politiques, sociologiques à partir d'un médium) sont essentiels et tous deux étroitement liés. L'apport théorique et la mise en pratique font ainsi l'objet d'un " va et vient " constant au fil des séances de cours.

S'agissant des thématiques, trois axes sont privilégiés : l'expression du pouvoir et le pouvoir de l'expression ; l'ouverture aux cultures et civilisations dans leur diversité ; le rapport à soi et à l'autre.

Les ateliers artistiques font partie des enseignements obligatoires sur l'ensemble des campus du Collège universitaire, et se déroulent sur une période de 12 séances de deux heures hebdomadaires (soit un format de 24 heures semestrielles). Ils s'adressent à tous les étudiants de 1^{ère} et 2^{ème} année (groupes de 16 à 18), français et internationaux, et sont dispensés en français ou en anglais.

Les étudiants sont libres de choisir leurs ateliers dans la même discipline s'ils le souhaitent, ou de diversifier les pratiques artistiques à chaque semestre (un atelier de théâtre, puis un atelier de photographie, etc.).

RÉALISATIONS DES ÉTUDIANTS ET ÉVALUATION SPÉCIFIQUE

Trois types de travaux sont proposés durant le semestre :

1. Un ou plusieurs exercices ponctuels liés à la pratique (les techniques narratives, l'image, le jeu, l'écoute, la voix, par exemple) ;
2. Un exercice de lecture, d'analyse et de discussion critique autour des thématiques abordées, en lien avec une ou plusieurs sciences humaines et sociales (sur la base d'un corpus de références, composé d'ouvrages, de textes fondamentaux, et d'autres supports : films, documentaires, photographies, installations etc.) ;
3. Un travail/projet suivi, approfondi tout au long du semestre, ayant pour objectif une restitution finale (composition/production individuelle ou collective).

Dans le cadre des ateliers, les textes écrits par les étudiants sont lus ou présentés à l'ensemble de l'atelier et font, dans certains cas, l'objet d'une diffusion plus large.

In fine, la restitution des productions réalisées peut se faire au format numérique et par le biais de manifestations et de lectures publiques.

Les ateliers peuvent également inclure des rencontres avec des intervenants, issus des différents champs artistiques et des visites d'espaces (théâtre, opéra, atelier d'artiste, exposition, festivals etc.), afin de mieux appréhender les enjeux de la création.

L'évaluation finale repose sur une appréciation de la progression des étudiants et tient compte de l'engagement personnel, de la qualité des réalisations dans le cours et de l'implication dans le travail collectif. Le contrôle continu est composé au minimum de 3 notes sur 20 (correspondants à trois exercices et/ou projets distincts menés au fil des séances).

L'assiduité est prise en compte dans l'évaluation globale. Un étudiant ayant plus de deux absences (justifiées) dans un atelier artistique sera porté " défaillant " (DF) et ne pourra pas valider la matière.